



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan de lutte contre le séparatisme islamiste

Question au Gouvernement n° 2710

Texte de la question

PLAN DE LUTTE CONTRE LE SÉPARATISME ISLAMISTE

M. le président. La parole est à Mme Constance Le Grip.

Mme Constance Le Grip. Monsieur le Premier ministre, le Président de la République est aujourd'hui en déplacement à Mulhouse pour ce qui est annoncé comme une première étape d'un plan de lutte contre le « séparatisme islamiste ». Plutôt qu'un débat sémantique – le chef de l'État a mis presque trois ans à trancher entre les mots communautarisme et séparatisme, plutôt qu'un grand discours, nous attendons, et les Français attendent des actes forts.

M. Marc Le Fur. Tout à fait !

Mme Constance Le Grip. Il n'est que temps d'agir beaucoup plus fortement sans faiblesse ni naïveté contre l'idéologie de l'islamisme politique et radical, qui a déjà conquis trop de territoires de notre République, sape les fondements de notre démocratie et construit partout des écosystèmes islamistes.

Nous, famille politique de la droite républicaine, sommes pleinement engagés dans le combat contre cette idéologie mortifère pour notre République (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR*) et nous avons déjà mis de nombreuses propositions sur la table : défense implacable de la laïcité dont nous voulons renforcer la place dans notre Constitution ; interdiction des listes communautaristes aux élections municipales ; mobilisation totale pour que, partout sur le territoire, les droits et les libertés des femmes soient garantis ; fermeture de toutes les mosquées islamistes et salafistes ; expulsion de tous les prêcheurs de haine de nationalité étrangère.

M. Robin Reda. Très bien !

M. Laurent Saint-Martin. Ce n'est pas sérieux !

Mme Constance Le Grip. Telles sont quelques-unes de nos récentes propositions. Mais c'est à une véritable politique de sécurité de très grande ampleur que nous vous appelons, monsieur le Premier ministre, pour les Français, pour les valeurs de la République, contre l'idéologie communautariste islamiste.

Expulsion des étrangers ayant des accointances avec la mouvance islamiste, périodes de détention de sûreté pour les auteurs de crimes et délits terroristes, interdiction du retour en France des djihadistes partis à l'étranger : voilà quelques-unes des mesures que nous défendons. Il n'est plus temps de discourir ; il faut agir. Il faut maintenant un sursaut républicain ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Permettez-moi en trois points de remettre les choses dans l'ordre – dans le bon ordre. D'abord, depuis 2014, nous luttons dans notre pays contre la radicalisation violente et le terrorisme. Je ne veux pas qu'on laisse accroire que rien n'est fait, comme vous le prétendez. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Je vous rappelle l'effort important consenti notamment par le gouvernement précédent en matière de fichier de suivi et de suivi au niveau départemental. Nous avons renforcé cette action en veillant à ce que les services de renseignement et de lutte antiterroriste, dont le budget et les effectifs ont été renforcés, travaillent mieux ensemble. Tel est le premier sujet.

M. Claude Goasguen. Et les résultats ?

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . Soixante attentats ont été déjoués, dont trente et un depuis que nous sommes aux affaires. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Le deuxième sujet, celui dont nous parlons aujourd'hui, est la lutte contre le séparatisme dans certains quartiers où il est affirmé que la loi de Dieu est supérieure aux lois de la République.

M. Christian Jacob. Vous n'y comprenez rien !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . Nous avons engagé des actions résolues, depuis février 2018, dans quinze quartiers dont celui de Bourtzviller à Mulhouse, où se trouve actuellement le Président de la République. Au titre des actions de police administrative, quinze lieux de culte – et non deux, comme le prétend M. Retailleau dans le *Journal du dimanche* – ont été fermés dans ces quartiers, ainsi que plus de 150 débits de boisson et quatre écoles hors contrat. Cette politique, nous allons la généraliser et la poursuivre avec beaucoup de fermeté dans l'ensemble du territoire national.

J'en viens au troisième point : sur ce sujet, il faut faire preuve de modestie et d'humilité. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Christian Jacob. C'est votre cas ?

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. La radicalisation dans les prisons, dont a parlé M. Meyer Habib, n'est pas née avec l'élection de M. François Hollande. Elle existait avant 2012 et c'est en 2014 qu'a été créé un service du renseignement pénitentiaire. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.– Mme Cécile Untermaier applaudit aussi.)*

M. Pierre Cordier. Il y a six ans !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État . Des objectifs terroristes ont été visés comme il se doit par les services, mais certaines personnes sont parties se battre en Syrie et en Irak pour revenir ensuite nous attaquer.

S'il est un sujet sur lequel, je le répète, il faut faire preuve de modestie, c'est la défense de la République. Il doit nous réunir et nous devons tous nous retrouver derrière cette politique. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et SOC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2710

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2020](#)